



<https://latribunelibre.com/emploi/conducteur-de-travaux-batiment-f-h-24>

## Conducteur de travaux bâtiment F/H

### Description

Nous recherchons un Conducteur de travaux bâtiment (H/F) sur Amiens. Tu seras le maître d'oeuvre du suivi et de la coordination des travaux sur divers chantiers, veillant scrupuleusement au respect des délais, des coûts, et de la qualité des réalisations. Ce poste exige également un suivi administratif et budgétaire rigoureux des projets en collaboration étroite avec le Directeur d'Agence et les services administratifs. Tu auras aussi la responsabilité de négocier les travaux modificatifs avec le client et d'assurer une communication fluide et efficace tout au long du projet.

Tes futures missions :

- Superviser et coordonner l'avancement des chantiers
- Respecter et faire respecter les délais, la qualité, et le budget établis
- Suivre le volet administratif et budgétaire des projets
- Établir tous les documents administratifs et financiers nécessaires
- Négocier les travaux modificatifs avec les clients et autres parties prenantes
- Participer activement aux diverses réunions de projets et de transfert de dossiers

Où : Amiens, France

Pour combien : A partir de 40kEUR

Type de contrat : intérim

### Organisme employeur

asap.work

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ACTIVITÉS DES AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

### Lieu du poste

80021, AMIENS, AMIENS, France

### Salaire de base

40000 € - **Salaire de base**

50000 €

### Date de publication

25 septembre 2025 à 19:06

### Valide jusqu'au

25.10.2025

### Qualifications

Entre nous ça va coller si tu as :

- Minimum 3 ans d'expérience dans la conduite de travaux bâtiment
- Une capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec toutes les parties prenantes d'un projet
- Un sens aigu de l'organisation, de la planification et du respect des délais
- Une forte adaptabilité et la capacité à gérer plusieurs projets simultanément

Les + de la mission :

- Une mutuelle d'entreprise
- Prime spécifiques liées à l'entreprise
- Mise à disposition d'un véhicule de fonction
- Prise en charge des frais professionnels selon la grille du bâtiment